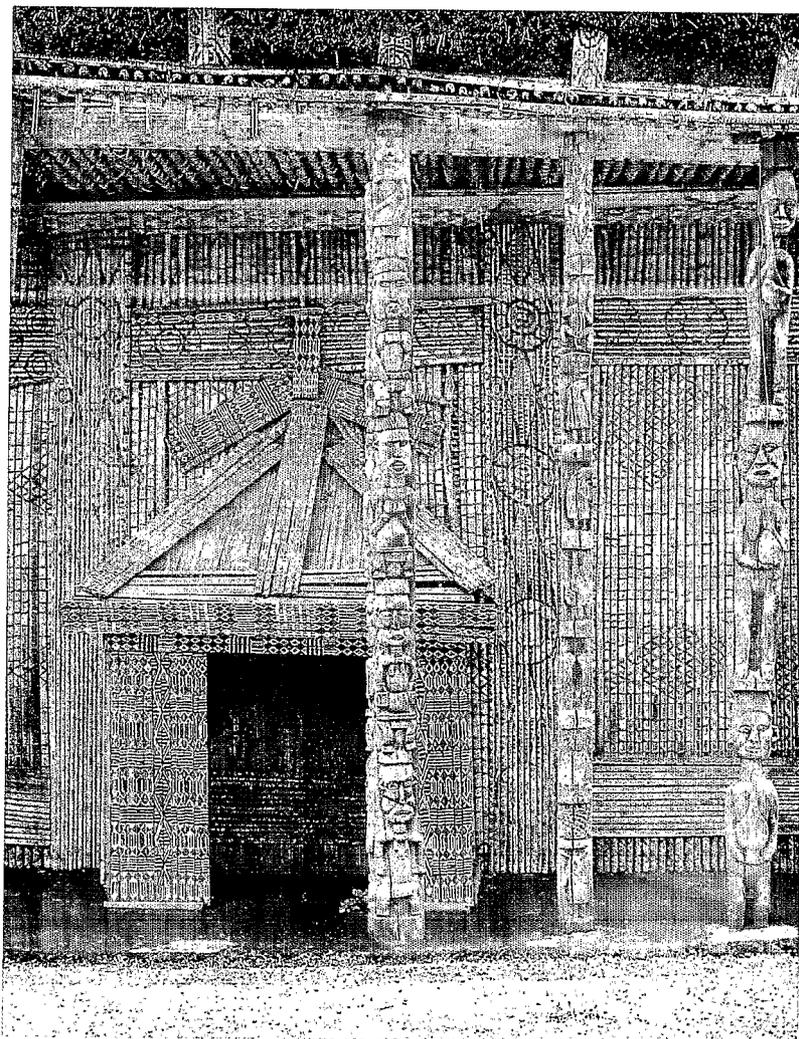


DENIS GAUTIER  
ENGREF/Montpellier

# VALEUR D'USAGE DES ARBRES EN PAYS BAMILÉKÉ

Cet article fait suite à celui paru dans le n° 239 de Bois et Forêts des Tropiques et intitulé « L'appropriation des ressources ligneuses en pays bamiléké ».



Valorisation des produits forestiers pour les constructions traditionnelles (chefferie de Bandjoun).  
*Wood uses in traditional buildings (Bandjoun chiefdom).*

Dans ce terroir très peuplé qu'est le pays bamiléké au Cameroun, la pression pour l'utilisation des divers produits associés à l'arbre a conduit à une organisation rigoureuse des droits d'usage et des modes d'appropriation de l'arbre et de ses produits.

Cet article analyse la valeur d'usage de l'arbre en pays bamiléké à diverses échelles et les modes de gestion qui lui sont associés.

Dans l'espace bamiléké, la gestion des systèmes arborés correspond à des niveaux d'appropriation des ressources ligneuses, avec une productivité économique qui diminue au fur et à mesure qu'on s'éloigne de l'intérieur de la concession pour gagner les bordures forestières, puis les espaces naturels du terroir. Les trois niveaux d'intégration, représentés par la parcelle de culture, l'exploitation et le paysage, sont liés au système social et à ses représentations de la nature. Ils induisent des systèmes de gestion qui s'appliquent de manière globale aux systèmes arborés de chaque niveau d'appropriation.

Les modes d'appropriation de l'arbre lui-même sont plus complexes que ceux des formations arborées (raphiale, haies de bordure, arbres de plantation et reboisements en plein). Ils résultent de la coexistence de deux systèmes de contrôle d'accès aux ressources ligneuses, l'un pour les peuplements ligneux, l'autre pour les arbres. Les peuplements ligneux ont un statut lié à celui de la terre qui résulte d'un droit d'usage attribué à un individu ; mais les arbres pris pied à pied peuvent avoir une utilité ou une signification qui dépassent le niveau individuel de l'exploitant pour s'exprimer au niveau de la société et de la culture qu'elle véhicule. L'exploitation et la gestion d'un arbre en pays bamiléké transcendent donc souvent les droits d'usage qu'un individu a reçus sur une terre pour être l'expression de valeurs de la société. L'arbre est multi-usage ; sa valeur d'usage est liée à un niveau d'appropriation qui s'imbrique dans celui plus englobant des représentations de la nature (WEBER, REVERET, 1993). Il réalise des fonctions économiques, sociales, culturelles, écologiques ou stratégiques.

### VALEUR D'USAGE DE LA RESSOURCE LIGNEUSE

L'exploitation et la préservation d'un

arbre ou d'une association d'arbres par la société rurale sont motivées par les usages qu'elle a de cet arbre. Ces usages ont donc des valeurs que la société accorde ou reconnaît et qui peuvent être organisées en deux catégories un peu artificielles : d'une part les fonctions de l'arbre pris individuellement, c'est-à-dire les biens qu'il produit, d'autre part les fonctions de l'arbre en association ou les services qu'il rend.

#### LES FONCTIONS DE L'ARBRE PRIS INDIVIDUELLEMENT OU LES BIENS QU'IL PRODUIT

- L'arbre est une ressource productive : il est lui-même produit, abattu, puis renouvelé. Il est aussi source de productions : soit il est exploité par le paysan et sa production matérielle est alors économique ou sociale, soit il est l'expression d'une valeur culturelle (GAUTIER, 1991).
- L'arbre a des fonctions d'ordre culturel, qui peuvent être symboliques, sociales ou mythiques. La distinction entre les valeurs sociales et symboliques d'un arbre n'est pas évidente, mais elle a un sens dans le contexte bamiléké où les relations sociales sont l'un des fondements de la société (HURAU, 1962). La valeur d'un arbre sera considérée d'ordre social lorsqu'elle permet aux individus d'affirmer leur position dans la société. La valeur symbolique de l'arbre dépasse le cadre des relations entre les individus pour être l'expression d'un fait de société.
- L'arbre a des fonctions utilitaires qui peuvent être d'ordre économique. L'arbre a une valeur marchande lorsqu'il est exploité et que ses produits sont vendus. Il représente un capital durable, mobilisé en fonction d'un besoin monétaire, d'une opportunité de vente ou d'une stratégie plus réfléchie dans le moyen terme. L'arbre acquiert alors une valeur patrimoniale, comprise comme un stock d'épargne (de MONTGOLFIER, NATALI, 1987).



Lorsque l'arbre ne rapporte pas directement d'argent, il peut quand même avoir une valeur économique ; celle-ci correspond aux dépenses d'un ménage s'il devait acheter l'équivalent des produits forestiers fournis par l'exploitation de l'arbre.

### LES FONCTIONS DE L'ARBRE EN ASSOCIATION OU LES SERVICES QU'IL REND

- Les espèces ligneuses jouent un rôle dans la conservation et la gestion des ressources naturelles. Ce rôle peut être évalué en termes de manque à gagner : quelle perte devra subir la collectivité lors de la disparition d'un arbre ou d'un peuplement ligneux ?
- Les formations arborées permettent une organisation de l'espace et un marquage du foncier.

### L'ARBRE PRIS INDIVIDUELLEMENT

Les fonctions de l'arbre pris individuellement sont :

□ **Socio-culturelles** : ces fonctions, primordiales en pays bamiléké, expliquent l'importance de l'arbre dans le paysage dominant du plateau, avec son bocage et ses systèmes agroforestiers, et dans la civilisation bamiléké en général.

Certains arbres ont une valeur symbolique au sens strict :

- *Ceiba pentandra*, planté isolé, marque l'emplacement d'une chefferie, dans la cour d'honneur ou à l'entrée. Cet arbre imposant est la représentation du pouvoir ; la chute d'une grosse branche indique la mort prochaine d'un prince.
- *Erythrina vogelii* scelle une alliance entre personnes ; la plantation d'une bouture d'*Erythrina* dans une parcelle litigieuse établit un statu

quo sur son exploitation en attendant le jugement qui désignera son propriétaire.

- *Dracaena deisteliana* est un arbuste communément appelé « arbre de la paix » : il sert de drapeau blanc pendant les conflits entre les chefferies voisines ou avec les autorités administratives.

La valeur culturelle peut être d'ordre mythique : les arbres dissipent la force du vent qui est porteur des esprits malins :

- *Dracaena deisteliana* planté serré en buisson dans les haies a des vertus protectrices de la concession.
- *Solanum aculeastrum* planté près des habitations éloigne les « vampires » qui rodent la nuit.

La valeur culturelle est souvent d'ordre social, liée à une notion de prestige et de hiérarchie : les arbres exotiques, introduits sous la colonisation en même temps que le café, ont acquis d'emblée un certain statut de noblesse. Ce sont les « atheu ndèkè » ou « arbres du blanc » : *Cupressus sempervirens*, *Pinus spp.*, *Grevillea robusta*, *Podocarpus mannii*. Ils ont été distribués en priorité aux gros planteurs de café qui étaient les chefs et les notables, si bien qu'il y avait une relation étroite entre une espèce ligneuse exotique plantée à l'entrée de la concession et un rang élevé dans la hiérarchie sociale. L'émergence d'une élite qui fonde son pouvoir sur l'argent a vulgarisé la plantation de ces espèces à l'ensemble de la population, notamment pour le cyprès et le *Podocarpus*. Mais la valeur sociale d'un arbre n'est pas nécessairement liée à des attitudes ostentatoires. Les produits du raphia, le vin et les fagots de gaines de raphia, sont à la base des relations de bon voisinage entre les concessions ; la naissance d'un enfant ou une maladie sont l'occasion d'un don de fagot. Les alliances entre familles ou entre personnes se scellent par la consommation parta-

gée de vin. La noix de cola s'échange les jours de marché en signe d'amitié et de respect.

□ **Economiques** : ces fonctions peuvent être chiffrées même lorsqu'il n'existe pas de marché établi pour les produits de l'arbre. Ce facteur économique est prépondérant dans la gestion des arbres pour la société bamiléké inscrite dans une dynamique de croissance économique et pour qui l'ascension sociale passe par l'argent.

- Les produits alimentaires donnent à l'arbre une valeur économique grâce à la production de fruits (avocatier, manguié, kolatier, goyavier), de feuilles (*Vernonia amygdalina* et *Vernonia calvoana*, qui sont à la base de la préparation du « ndolé », plat populaire camerounais), de sève (vin de raphia), d'écorces et de condiments (le fruit du *Xylopiya africana* entre dans la préparation du « nkui », sauce traditionnelle faite à base de mucilage de *Triumfetta pentandra*).

En pays bamiléké, la gestion de l'arbre produisant des aliments est différente selon que :

- Les produits ont une valeur marchande potentielle comme les fruits comestibles ou le vin de raphia. L'exploitation de ces produits sous-tend des pratiques d'arboriculture. Ce sont les tailles de production de l'arbre dans la parcelle ou les techniques élaborées d'extraction de la sève de raphia.

- Les produits ont une valeur d'usage difficilement monnayable et relèvent davantage d'une activité de collecte occasionnelle, comme c'est le cas pour les fruitiers sauvages.

- Le bois de feu, le bois de service et le bois d'œuvre fournissent un marché potentiel à l'échelle du quartier par relation entre voisins ou membres d'un même lignage, à l'échelle de la petite région avec des « grands marchés » tous les huit jours dans les villes administratives





Récolte du vin de raphia.  
Tapping of raphia sap.



Vente de fagots de bois en bord de route.  
Bundle of firewood sticks sold alongside the road.

et, éventuellement, à l'échelle nationale pour les poteaux électriques d'eucalyptus (cet arbre introduit pour le reboisement comporte les espèces *E. saligna*, *robusta*, *grandis* mais surtout des hybrides). Les relations entre la ville et la campagne génèrent des flux de bois, mais qui tiennent plus à la solidarité entre les

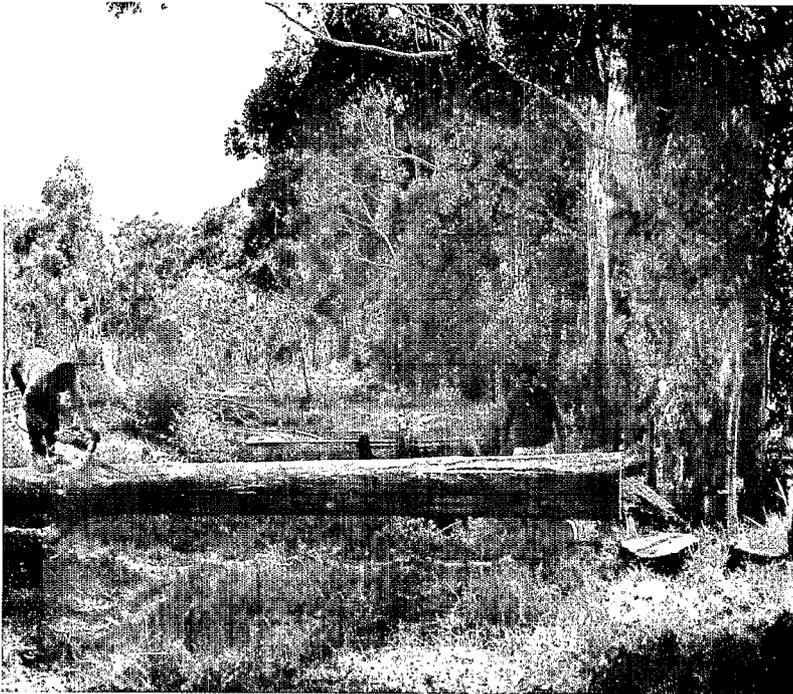
familles qu'à des circuits commerciaux organisés et rémunérateurs. Les produits ligneux vendus sont relativement standardisés, avec un prix connu et admis de tous : un eucalyptus est vendu sur pied en fonction de son diamètre ; le prix d'une perche de *Podocarpus mannii* dépend de sa longueur ; une étude sur

les fagots de souches de raphia (GAUTIER, 1992, non publiée) montre qu'il s'agit d'un produit standardisé aux normes précises avec un nombre déterminé de gaines en fonction de la largeur de la base foliaire et un poids de l'ordre de 25 kilos avec peu de variations.

L'économie de marché favorise la vente des produits ligneux dont la fourniture est régulière et qui sont appréciés par les usagers, ces conditions étant corrélées. Lorsque les ménagères sont approvisionnées normalement en bois de feu par l'exploitation des arbres de la concession, elles apprécient l'usage du bois de *Markhamia lutea*, de *Vernonia amygdalina*, de *Spathodea campanulata* (« bois forts »). Mais elles utilisent préférentiellement le bois d'eucalyptus quand elles ont besoin d'une grosse quantité de combustible (vente de beignets au marché, organisation de festivités) ou quand la main-d'œuvre masculine n'est plus sur la concession pour exploiter les arbres. De ce fait, l'eucalyptus prend une place de plus en plus importante sur le marché du bois de feu.

Alors que les poutres des toitures étaient traditionnellement faites de *Canthium subcordatum*, de *Croton macrostachyus* pour les maisons simples et de *Phoenix reclinata* chez les notables, elles sont maintenant réalisées en *Podocarpus mannii* ou en eucalyptus.

Pour le bois d'œuvre, le débit en planches de *Cordia millenii*, de *Trichilia dregeana*, de *Maesopsis eminii*, de *Canarium schweinfurthii* disparaît au profit de celui de l'eucalyptus dont la résistance du bois est parfois moindre, mais dont la reproduction est maîtrisée par les paysans. Actuellement, l'eucalyptus bénéficie d'une conjoncture favorable en pays bamiléké : les arbres exploités peuvent atteindre une quarantaine d'années et une belle taille ; technologiquement, ils ont un



Equarissage d'un eucalyptus par des scieurs de long.  
Squaring of eucalyptus timber.

tronc adapté au débit en planches, à la différence de l'avocatier qui fournirait un bon bois de menuiserie si sa culture pour les fruits ne le dépréciait pas ; l'eucalyptus inonde actuellement les marchés et, en retour, la population l'adopte de plus en plus. Dans ces conditions, les espèces locales qui ont traditionnellement une valeur d'usage comme bois de construction et qui sont multi-usages sont délaissées au profit d'arbres exotiques qui s'inscrivent dans une logique capitaliste (eucalyptus, *Podocarpus*).

La valeur économique du bois de feu en milieu rural évolue moins vite que celle du bois de construction, le prix du fagot restant stable (200 à 300 FCFA) quel que soit le bois. A cela deux raisons : d'une part, il s'agit d'un produit de cueillette et non d'exploitation car les femmes ramassent le bois de feu à terre en fonction des besoins de leur pays et

de leur stock ; d'autre part, l'utilisation très variée qu'elles en font (MATHIEU, 1986) selon qu'elles allument le feu, sèchent les récoltes, pour chauffer l'eau ou cuisiner plus ou moins longtemps.

- Les boutures sont des éléments essentiels à la pérennisation du système de haies bamiléké. Elles se vendent en fagot pour les espèces les plus couramment utilisées : *Ficus thonningii*, *Schefflera barteri*, *Hymenodictyon floribundum*. Avec la disparition de l'entretien régulier des haies, elles n'ont maintenant plus qu'une valeur d'usage non marchande.

- Les ingrédients de pharmacopée peuvent exceptionnellement engendrer un commerce : l'écorce de *Prunus africana* est exploitée industriellement au Cameroun pour la préparation d'un médicament contre les troubles de la prostate. Mais, en général, il s'agit d'une production

marginale qui justifie parfois la conservation d'une espèce spontanée par un paysan (*Bersama englanaria*), mais jamais sa reproduction volontaire. *Lannea kerstingii*, *Pittosporum mannii*, *Rauwolfia vomitoria*, *Trichilia dregeana* qui sont des espèces importantes pour l'exercice de la pharmacopée, se trouvent dans les boisements spontanés.

- Un certain nombre de produits forestiers possède un usage qui tombe en désuétude avec la promotion des produits manufacturés mais qui pourrait reprendre de l'importance avec la crise du café : la sève sert à teindre le raphia (*Entada abyssinica*, *Harungana madagascariensis*) ou à coller (*Ficus chlamydocarpa*) ; les feuilles, à poncer (*Ficus exasperata*), à tresser (*Phoenix reclinata*, *Raphia mambillensis*), d'entonnoir (*Ficus ovata*) ou d'insecticide (*Clausena anisata*) ; l'écorce sert de tampon (*Erythrina vogelii*) ; les épines, d'aiguilles (*Bridelia speciosa*) ; les jeunes rameaux, de chevilles d'assemblage (*Cephaëlis peduncularis*, *Psorospermum guineense*) ; les ramifications, de trépied pour soutenir les récipients de récolte de vin de raphia (*Crassocephalum mannii*, *Rauwolfia vomitoria*) ou de peigne (*Pittosporum mannii*) ; les branches, de manches d'outils (*Ficus ovata*) ; le bois sert pour fabriquer des mortiers (*Canarium schweinfurthii*, *Cordia millenii*) ou des instruments de musique (*Polyscias fulva*, *Cordia millenii*).

En fonction de la durée du développement d'un arbre, sa valeur d'usage peut évoluer dans le temps. Pour un même arbre, il peut y avoir mutation des objectifs de production : un avocatier ou un manguié fournissent des fruits pendant leur période de production ; à la sénescence, les sujets bien venants sont débités en planches. Un compromis est donc recherché, par le biais de techniques d'arboriculture, entre un ombrage minimal pour les cultures vivrières, d'une part, et la rentabilité

de la production fruitière puis d'une production de bois d'œuvre en fin de cycle, d'autre part.

Pour un peuplement ligneux, il peut également y avoir changement dans l'objectif de production : une plantation d'eucalyptus est exploitée dans un premier temps pour ses perches à des fins personnelles de construction ou en fonction des occasions de vente. Parmi les pieds restants, qui ne sont pas des tiges d'avenir puisqu'il n'y a pas eu de coupe d'amélioration, les mieux conformés ont pour vocation de produire du bois d'œuvre. De capital durable et productif, ils acquièrent une fonction patrimoniale (de MONTGOLFIER, NATALI, 1987).

## L'ARBRE EN ASSOCIATION

□ Il joue un rôle dans les stratégies foncières et concourt, en particulier, à la production d'un maillage de haies.

Les structures spatiales des systèmes arborés sont révélatrices des stratégies de mise en valeur du milieu par les sociétés : les arbres et les haies sont un élément d'appropriation de la terre, tant dans les volontés d'autonomie individuelle de chaque famille que dans les volontés de conquête territoriale de la société.

Très clairement, parce que la terre est un facteur de production limitant en pays bamiléké, les arbres marquent les limites des parcelles cultivées par les femmes (*Ficus thonnigii* planté isolé, *Podocarpus mannii* en courtes haies) ; une concession est signalée par un arbre symbolique qui abrite le dieu protecteur de la famille (*Ficus artocarpoides*, *Ficus chlamydocarpa*) ; ils limitent nettement une propriété par des haies ou encore ils bornent le territoire d'un village (*Erythrina vogelii*). L'arbre est un élément tangible qui doit lever toute ambiguïté sur l'appartenance

d'une terre et sur son exploitation dans le long terme. Son rôle de limite a une valeur juridique.

Mais l'arbre est aussi un instrument de conquête : dans le domaine pastoral, des notables s'approprient de grands espaces cultivables au détriment des pasteurs Mbororo, grâce à des haies d'eucalyptus.

• En participant à l'organisation du territoire de manière concomitante, il permet aux individus de marquer leur droit d'usage sur un espace. Il réalise une ségrégation entre les secteurs agricoles et les secteurs d'élevage. Il y a deux stratégies différentes en fonction du degré d'artificialisation de l'espace et d'intégration de l'élevage aux cultures. Sur le plateau traditionnellement, et dans le domaine pastoral actuellement, les champs sont enclos de haies et les animaux circulent dans les espaces non protégés vers les lieux de pâturage (collectifs ou jachères individuelles). Avec la diminution du cheptel d'élevage, les haies sont moins bien entretenues et plus perméables ; les petits animaux sont maintenus dans des enclos clôturés ou mis au piquet. Localement, des phytopratiques comme la plantation croisée de boutures de *Hibiscus rosa-sinensis*, des taillis touffus de *Dracaena deisteliiana*, le palissage horizontal des branches de *Schefflera barteri* tendent à faire obstacle à la pénétration des animaux avec des techniques moins coûteuses en main-d'œuvre que le palissage en bambous raphia.

• En isolant la concession familiale du reste du lignage ou de la société dans un souci d'autonomie, pour la protéger aussi des regards par des haies épaisses aux entrées des concessions (*Cupressus sempervirens*) et contre les voleurs par l'organisation d'un dédale de haies qui fait obstacle à leur fuite.

□ Il a enfin une valeur « écologique » par la place déterminante qu'occupent les peuplements li-

gneux dans la préservation des écosystèmes, dans leur régulation, ainsi que dans la conservation d'espèces rares.

• En participant à la création d'un microclimat : l'association d'un maillage des haies aux arbres de plantation dans les parcelles crée les conditions particulières d'un microclimat (Opération Bafou, 1988). L'arbre est nécessaire au développement du café (*Podocarpus mannii*, *Polyscias fulva*). A l'inverse, l'arrachage d'une raphiale pour du maraîchage a une incidence sur la baisse du niveau de la nappe phréatique dans les bas-fonds.

• En jouant un rôle dans la lutte contre les érosions et dans le maintien de la fertilité des sols. Ces rôles ne relèvent pas d'une action volontaire des paysans. Contrairement à ce qui a pu être écrit sur les haies bamiléké, elles ne sont pas conçues pour lutter contre l'érosion linéaire et elles sont disposées en général dans le sens de la pente. Malgré tout, les paysans ont une conscience intuitive du bénéfice écologique qu'ils tirent des arbres. Certains paysans mentionnent que la chute des feuilles des arbres apporte de la matière organique aux sols. Sur les parcelles en jachère, des légumineuses sont parfois semées à la volée par les femmes : *Adenocarpus mannii* dans le domaine d'altitude, *Tephrosia vogelii* et *Sesbania macrantha* sur le plateau. Les arbres participent à la lutte contre l'érosion éolienne en dissipant la force du vent en saison sèche (*Dracaena deisteliiana*). Ils diminuent l'érosion hydrique par un recouvrement foliaire important du sol au moment des fortes pluies.

L'arbre, à travers ses potentialités écologiques, économiques et culturelles, est une source de profit, génératrice de produits, de services et de bien-être. Ses usages intéressent tous les acteurs du système rural et

définissent en partie les conditions d'accès aux ressources ligneuses.

## CONDITIONS D'ACCÈS AUX RESSOURCES LIGNEUSES

L'appropriation d'un arbre et les conditions d'accès à cette ressource naturelle dépendent de :

- la maîtrise de ses conditions de renouvellement qui va déterminer sa place et son abondance dans le paysage arboré ;
- la valeur d'usage de cet arbre considéré pour lui-même.

□ **Au niveau de la concession**, qui relève d'un mode d'attribution individuel et d'un mode d'exploitation familial, c'est l'homme qui gère les peuplements ligneux. Il assure leur entretien et leur exploitation. C'est une attribution traditionnelle qui s'associe à la gestion de la raphiale, du petit élevage et de la caféière, tandis que les femmes concentrent leurs activités agricoles sur les cultures vivrières, dans les parcelles qui leur ont été allouées par le chef d'exploitation.

Lors de l'entretien annuel du parc ligneux, certains arbres sont abattus. L'homme en retire les produits de valeur : fagots de bois, perches ou planches. Il les vend, les donne (usage social) ou, éventuellement, les redistribue à ses épouses.

Ses femmes n'ont pas de prérogatives sur les arbres autres que la collecte de fruits, de produits non ligneux (écorces, feuilles) ou de bois de feu. Elles n'ont socialement le droit que de ramasser les résidus de l'exploitation des arbres et de la raphiale, c'est-à-dire les produits non valorisables économiquement ou socialement. Or elles consomment

beaucoup de bois dans leurs foyers respectifs pour la cuisine, le chauffage, les soirs de froid, et le séchage des récoltes. Les femmes sont constamment en quête de bois : elles en collectent sur leurs parcelles situées dans la concession de leur mari ou dans celles de leur famille d'origine, ainsi que sur les trajets qu'elles réalisent pour joindre les différents champs qu'elles cultivent, dans les espaces marginaux non appropriés : la bordure floue entre la raphiale et les versants cultivés, les sommets de colline, le domaine pastoral. En cas de nécessité, elles font la demande de fagots de bois au chef de famille qui en gère le stock. Si celui-ci refuse ou s'il est dans l'impossibilité d'accéder à leur demande (trop vieux, malade ou absent), elles sont contraintes d'en acheter au marché avec l'argent qu'elles gagnent de la vente du vivrier (parfois à l'insu de leur mari) et qu'elles placent dans les « tontines » pour le faire fructifier.

Les femmes ne sont pas responsables de la gestion des ressources ligneuses, et cela pose des problèmes dans la gestion des parcelles. Avec l'émigration fréquente des chefs de famille, les doubles activités imposées par la crise économique et la scolarisation poussée des enfants mâles, la main-d'œuvre masculine est souvent absente des concessions. Le circuit de redistribution des produits ligneux, basé sur une gestion globale des arbres par le chef de famille, ne fonctionne plus. Or les femmes ont bien sûr toujours besoin de bois. Elles bravent donc l'autorité du mari en exploitant elles-mêmes les arbres, mais avec une vision restreinte de leur foyer et de leurs parcelles de culture et sans savoir-faire technique. Les conditions de renouvellement des arbres ne sont plus alors garanties.

Ces règles d'accès à la ressource ligneuse devraient évoluer avec les nouvelles conditions socio-écono-

miques et accorder davantage de prérogatives aux femmes. Celles-ci ont d'ailleurs fourni la preuve que, dans leur domaine d'exploitation, c'est-à-dire la parcelle, elles savent gérer les espèces ligneuses dont elles sont les bénéficiaires : elles disséminent parfois des espèces fertilisantes dans les terres en jachère ; elles plantent elles-mêmes des *Vernonia* dont elles récoltent les feuilles en saison sèche et qu'elles exploitent en taillis pour le bois de feu.

□ **En marge de la concession** qui relève d'un modèle de gestion bien défini, les peuplements ligneux de bordure sont appropriés par le groupe familial mais ils expriment leur valeur d'usage au travers des relations lignagères. Des droits précis règlent l'appropriation et l'exploitation des haies en limite de concession : en principe, ces haies ont été plantées lors de l'installation du fondateur du lignage. Selon une occupation de l'espace en tranches mitoyennes de bassin versant, une unité de production détient en général les droits d'usage sur une des deux haies qui la bordent dans le sens de la pente. Pour la raphiale, l'appropriation foncière est complexe : son exploitation se faisait collectivement au profit du chef du village qui décidait de l'emploi de ses produits nobles, le vin, les fagots de bois et les « bambous » ; progressivement, les groupes familiaux se sont appropriés une partie de la raphiale dont les produits sont vite devenus indispensables dans le fonctionnement des systèmes de production. La valeur d'usage de cette plante en fait une ressource convoitée, ce qui rend son attribution complexe. Le raphia peut être hérité ou reçu en don, par pied ou en parcelle, y compris par des femmes ou par des fils non héritiers.

Ces peuplements ligneux, du fait de leurs conditions d'appropriation et de leur intérêt dans le fonctionnement global du lignage, présentent

l'originalité d'être sous la gestion d'un seul homme, l'héritier, auquel la société reconnaît un droit sur des terres et des ressources ligneuses, mais leurs valeurs d'usage ne s'expriment qu'au niveau du lignage. A la demande du chef de famille, les hommes se réunissent en groupes de travail pour entretenir les haies et la raphiale, tour à tour pour chaque concession. La bonne organisation du bocage, avec ses couloirs collectifs d'acheminement du bétail, est liée au concept de lignage. En retour, certaines valeurs d'usage de ces peuplements ligneux sont le fait de relations de voisinage, d'alliances. Il est, par exemple, difficile de refuser du vin de raphia à un voisin ; de même, les fagots de raphia sont davantage destinés aux échanges sociaux qu'à la fourniture de la concession en bois de feu ou qu'à la vente.

□ **Dans les espaces interstitiels** qui ne sont pas encore appropriés de manière claire par des groupes humains, les arbres sont l'objet de cueillette. La gestion des communaux et des réserves foncières du village est placée sous la responsabilité du chef supérieur : sa vision globale de l'organisation du territoire lui permet de gérer, en principe sagement, les ressources végétales de son village. Le système social n'accorde pas explicitement de droit d'exploitation des arbres dans les espaces non agricoles. Il y tolère les activités de collecte qui ne menacent pas leur existence. Une partie du combustible des ménages provient du ramassage de bois mort dans ces espaces interstitiels. Ces lieux de récolte apportent aux femmes une certaine autonomie vis-à-vis de leur mari, ainsi qu'une occasion de pouvoir bavarder entre elles. Ce sont aussi des endroits où les guérisseurs peuvent encore trouver les arbres rares dont ils ont besoin pour leurs ingrédients de pharmacopée.

Cependant, ce modèle de gestion collective des réserves foncières pose des problèmes lorsque la valeur du produit d'un arbre devient marchande : la rémunération de l'écorçage du *Prunus africana* provoque la disparition de cet arbre par son exploitation non contrôlée dans tous les espaces non appropriés. La colonisation des pâturages collectifs par des individus qui y établissent des haies ou des boisements d'eucalyptus pose à terme la question des bénéficiaires de l'exploitation de cet arbre.

En fait, la gestion durable de l'arbre en pays bamiléké passe par des conditions d'appropriation et d'exploitation clairement définies et admises par tous les membres de la société. Les droits d'usage sur l'arbre s'inscrivent dans le fonctionnement social global, qui partage le territoire et l'attribue à des groupes familiaux. Chaque individu dispose de droits et d'obligations qui lui sont reconnus par la société en fonction de son statut, en particulier d'héritier légal, ou de sa fonction, notamment de notable ou de guérisseur.

Ces droits d'usage peuvent être outrepassés et c'est la disparition des communaux. Mais des systèmes de régulation coutumiers tendent à raisonner la ressource ligneuse sur le long terme et à préserver les arbres utiles à la société. Dans l'espace des cultures intensives, il y a eu sélection des espèces productives qui répondent d'abord à un objectif stratégique par la limitation des terres appropriées, puis à l'approvisionnement en produits ligneux de construction et de chauffe. Ce sont les arbres les plus abondants des systèmes de production : *Ficus spp.*, *Markhamia lutea*, *Schefflera barteri*, *Hymenodictyon floribundum*, *Dracaena deisteliana*, *Polyscias fulva* et *Croton macrostachyus*, dans les domaines d'occupation ancienne, et *Eucalyptus spp.* dans les domaines de colonisation. Les

arbres d'intérêt alimentaire sont intégrés progressivement aux associations culturelles : *Vernonia amygdalina*, *Cola anomala*, *Mangifera indica*, *Dacryodes edulis*. Les conditions de la reproduction de ces arbres usuels sont bien maîtrisées par des techniques locales de macrobouturage ou par des techniques de pépinières classiques. Il y a une bonne correspondance entre la valeur d'usage économique de ces arbres et le contrôle de leur reproduction par les paysans.

Mais les espèces dont la reproduction n'est pas maîtrisée ne sont pas négligées pour autant et sacrifiées sur l'autel de la productivité. A l'échelle du territoire, les bois sacrés assurent la conservation d'espèces rares. Leur ambiance forestière préserve des conditions satisfaisantes de régénération des ressources ligneuses. Ils sont interdits d'exploitation. Seuls les initiés sont autorisés à y pratiquer leurs rituels et leurs récoltes au profit de la société. Cette préservation du patrimoine ligneux collectif par des tabous religieux est une garantie contre les abus d'exploitation de ces communaux. Les ressources ligneuses qu'ils recèlent comme les fruitiers locaux, les espèces au bois dur mais à croissance lente sont potentiellement (re-)mobilisables par la population. Les bois sacrés sont des domaines de conservation d'intérêt collectif.

Mais même dans l'espace agricole, la valeur culturelle d'un arbre peut conduire à sa préservation par le paysan. Sur les bordures forestières des concessions, en limite de haies ou aux abords de la raphiale, là où l'intensité de la mise en valeur agricole permet la régénération des espèces spontanées, les paysans épargnent des arbres qui ont une valeur sociale ou symbolique. Ils en protègent les plantules et les transplantent parfois. *Cordia millenniumii* et *Trichilia heuledotii* atteignent en milieu ouvert des diamètres qui permettent



Sculpture de sièges coutumiers dans du *Cordia millenii*.  
Traditional seat carving in *Cordia millenii* wood.

d'utiliser leur bois pour y sculpter des sièges coutumiers et des instruments de musique traditionnels. L'intérêt pharmacologique d'un arbre peut aussi justifier sa protection. Les guérisseurs demandent la permission d'exploiter un arbre qui intéresse leurs activités au chef de la concession dans laquelle l'arbre se trouve. Ils donnent à l'exploitant du « sel », c'est-à-dire un dédommagement qui peut être financier, mais en retour celui-ci a le devoir social d'assurer la protection de cet arbre d'intérêt collectif. Il y a, dans ce cas, décalage entre l'appropriation de l'espace et le droit d'usage sur un arbre qu'il porte.

## RÉPARTITION DES RESSOURCES LIGNEUSES

La valeur d'usage d'un arbre dépend donc du niveau d'intégration dans lequel elle s'exprime :

- la parcelle exploitée par un individu en fonction de systèmes techniques ;
- l'unité de production gérée par le chef de famille en combinant les facteurs de production ;
- le territoire rural sur lequel les règles d'un groupe social organisent des systèmes ruraux dont l'émergence locale est le paysage.

□ **Au niveau de la parcelle**, l'arbre est exploité pour lui-même. Sa valeur d'usage conditionne son maintien dans les systèmes agroforestiers. Plus exactement, parce que l'arbre a une certaine permanence et qu'il peut être présent dans le système sans participer à son fonctionnement, c'est la valeur « intrinsèque » d'un arbre (RAINTREE, 1991) qui motive les pratiques sylvicoles s'exerçant sur lui. Même si son exploitation est fonction d'une gestion réfléchie à l'échelle de l'unité familiale de production, la présence d'un arbre dans une parcelle, son organisation dans les systèmes de cultures (associations de plantes à cycle court et de ligneux) ou dans des systèmes techniques forestiers (peuplements de ligneux mono ou polyspécifiques, linéaires ou en plein), ainsi que ses dynamiques vont être fonction des choix techniques du paysan : la plantation, l'exploitation des ressources ligneuses et l'innovation technologique. Le choix d'une espèce d'arbre disposée dans l'espace des cultures se fait par rapport :

- A sa valeur productive : l'introduction et le maintien d'un arbre dans un système technique est lié à une production marchande dont la femme peut tirer un revenu (cueillette des fruits ou des feuilles), sans que les objectifs de production de bois au niveau de la concession en souffrent.
- A ses contraintes de reproduction : la sélection s'opère en faveur des espèces dont les techniques de

plantation sont connues et maîtrisées. La diffusion du *Vernonia amygdalina* dans la parcelle s'est réalisée sur des critères de facilité de propagation, au détriment du *Vernonia calvoana* qui était pourtant davantage consommé parce que plus doux et moins long à préparer. Les espèces fruitières locales ne sont plus introduites dans les parcelles qu'une fois maîtrisées leur reproduction et, donc, leur sélection. *Dacryodes edulis* devient fréquent dans cet espace, tandis que *Canaarium schweinfurthii* tend à disparaître.

- Aux contraintes des associations culturales : pour chaque arbre, un compromis est trouvé entre ses objectifs de production et le souci de productivité des cultures vivrières sous-jacentes. Cet équilibre est recherché par des pratiques arboricoles. Dans la mesure où l'homme est de plus en plus souvent absent de la concession, il intègre dans les systèmes agroforestiers des espèces qui demandent peu d'interventions (*Podocarpus mannii*). Ces arbres sont destinés à une production spécifique de bois ou de produits non ligneux : les éléments ligneux des systèmes agroforestiers se spécialisent, au détriment des arbres multi-usages, dans une logique de rentabilité économique, c'est à dire moins de travail d'entretien pour un même produit marchand.

□ **Au niveau de l'unité de production** s'appréhendent : les avantages écologiques d'un système arboré bien organisé (ombrage, lutte anti-érosive) ; les avantages sociaux avec la limitation du territoire exploité par un groupe familial grâce à un réseau de haies ; les perspectives d'avenir de la famille par l'exploitation raisonnée des ressources ligneuses appropriées et la réalisation de la fonction patrimoniale des arbres.

Le chef d'exploitation applique une gestion commune à l'ensemble du





*Vernonia amygdalina* dans un champ de vivriers, exploité en taillis.  
A coppice of *Vernonia amygdalina* in a food crop field.

parc arboré de l'unité de production. Lors de l'entretien annuel, il réalise des actions sylvicoles de coupe, d'élagage, d'étêtage, selon une logique d'exploitation qui est fonction des facteurs suivants :

- besoins de la concession en boutures, bois de feu et bois de construction ;

- contraintes d'une ponction ligneuse équilibrée qui répond à ses besoins en fonction de la situation des arbres par rapport aux cultures, de leur architecture (prédestination de la production en fonction de leur conformation) et de leur position les uns par rapport aux autres (structure verticale harmonieuse).

Les espèces qui n'ont pas de valeur marchande mais une utilité pratique sont insérées entre les parcelles ou disposées dans les haies. A l'échelle de la concession, la valeur d'usage des arbres est considérée dans le fonctionnement global de l'espace totalement approprié par un groupe familial.

□ A l'échelle du paysage, c'est-à-dire de la société, l'arbre exprime sa valeur d'usage dans toutes ses dimensions, en particulier culturelles. Ces significations de l'arbre n'ont de sens que si elles sont reconnues et admises par tous les membres de la société : la présence maléfique d'un *Kigelia africana* limite les coupes illicites dans les bois sacrés. Ses fonctions écologiques, de protection de l'environnement et de conservation du patrimoine naturel, ne peuvent se raisonner qu'à ce niveau : l'aménagement du terroir ménage des espaces qui permettent de conserver des espèces locales dont la faible utilisation ne justifie pas leur appropriation individuelle mais dont les potentialités de production pourront être mobilisées à l'avenir.

La gestion des ligneux au niveau des paysages est diffuse, imprécise notamment dans les espaces non appropriés, mais globale. Elle intègre les stratégies des différents acteurs de la société en fonction des prérogatives qui leur ont été reconnues sur les arbres, tout en assurant les conditions de la préservation de cette ressource.

De ce fait, les systèmes arborés bamiléké sont susceptibles d'intégrer rapidement des facteurs d'innovation liés à l'arbre. Le paysage arboré évolue dans le temps sur le plateau d'occupation ancienne et dans l'espace sur ses marges de colonisation. Les déterminants de ces évolutions sont d'ordre écologique, démographique et socio-économique. Le climat et la géomorphologie qui favorisent la mise en place de systèmes agroforestiers sur le plateau li-



mitent leur reproduction dans les régions limitrophes. La croissance d'une population déjà très dense entraîne des phénomènes de semi-urbanisation sur le plateau et des dynamiques d'exode vers les régions moins peuplées. Enfin, les nouvelles conditions du marché, la crise économique qui dure orientent les stratégies des producteurs vers des systèmes de culture plus rentables économiquement, qu'ils soient extensifs et peu coûteux ou qu'ils soient intensifs mais avec des débouchés commerciaux établis.

## CONCLUSION

La question se pose de savoir, dans le contexte actuel de crise économique, quel est l'avenir des ressources ligneuses dont la valeur d'usage n'est pas marchande. Le délai d'ajustement structurel des systèmes arborés à l'évolution des facteurs de production est long. Il y a une stabilité du paysage sous l'action combinée de régulations écologiques et des pratiques paysannes qui sont favorables au maintien de l'arbre dans les systèmes ruraux. Il existe, de plus, une certaine « résistance » culturelle des exploitants qui

reproduisent des pratiques agroforestières, malgré les évolutions socio-économiques récentes. La question est de savoir si, à terme, il va y avoir un ajustement des organisations ligneuses à la suite de la crise économique (GAUTIER, FADANI, 1992). Quelle va être la stratégie des planteurs de café et ses conséquences sur un système agroforestier centré sur cette culture ? Va-t-il être arraché ou maintenu comme élément organisateur du système (BLANC-PAMARD, RUF, 1992) ? Quel est l'avenir des espaces communaux de conservation des ressources ligneuses comme les bois sacrés ou de déploiement comme les pâturages ? Un peu partout, il y a une tendance générale à la spécialisation des acteurs économiques qui, à partir d'un système complexe et durable, cherchent à maximiser leur profit par des systèmes spécialisés, plus productifs mais moins conservateurs : maraîchage, vivrier en culture pure, eucalyptus.

Cette tendance à la spécialisation se traduit au niveau des unités de production par une simplification de l'organisation des systèmes arborés et la disparition des arbres aux usages non marchands. Elle s'ac-

compagne, à l'échelle du terroir, d'une intensification des échanges en produits forestiers entre les acteurs sociaux. Les exploitants spécialisés dans des productions lucratives comme le maraîchage ont les moyens d'acheter des produits de l'arbre à ceux qui en cultivent comme les planteurs d'eucalyptus. Mais l'évolution de la place de l'arbre dans les systèmes agraires bamiléké est liée au devenir des « petits » producteurs qui sont la majorité : pour ceux qui n'ont plus les moyens de faire fonctionner un système agroforestier aux productions multiples, et dont les moyens financiers ne couvrent pas non plus leurs besoins en produits de l'arbre, quel est l'avenir des ressources ligneuses ?

*Remerciements : l'auteur remercie Jacques WEBER (CIRAD) dont les écrits et les pensées lui ont offert une grille de lecture originale et riche sur les systèmes d'appropriation des ressources naturelles, ainsi que Fabienne MARY (CNEARC) pour ses conseils sur la valeur d'usage des arbres.*

▷ Denis GAUTIER  
ENGREF  
B.P. 5093  
34033 MONTPELLIER CEDEX 1  
(France)

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLANC-PAMARD (C.), RUF (F.), 1992.  
La transition caféière (Côte est de Madagascar). CIRAD, Coll. Documents Systèmes Agraires n°16, 248 p.
- GAUTIER (D.), 1991.  
Les principales espèces ligneuses de Bafou (Ouest-Cameroun) et leurs utilisations. GREP, 198 p.
- GAUTIER (D.), FADANI (A.), 1992.  
Le raphia face à la crise : une production complémentaire qui pourrait être (re)valorisée, 17 p. Communication au séminaire international : « Crise et ajustement dans le Cameroun rural — Confrontation du local et du national ». OCISCA/ORSTOM, Dschang, avril 1992.
- HURAU (J.), 1962.  
La structure sociale des Bamiléké. La Haye Mouton, Paris, 133p.
- MATHIEU (V.), 1986.  
L'énergie domestique dans un quartier bamiléké au Cameroun : le rôle du bois de feu. ENGREF.
- MONTGOLFIER (de J.), NATALI (J.), 1987.  
Le patrimoine du futur. Economica, Paris, 248 p.
- « OPERATION BAFOU », 1988.  
Rapport de synthèse sur les systèmes agraires de la région de Bafou. Centre Universitaire de Dschang (Cameroun).
- RAINTREE (J. B.), 1991.  
Socioeconomic attributes of trees and free planting practices. FAO, Rome, 115 p.
- WEBER (J.), REVERET (J.-P.), 1993.  
Biens communs : les leçons de la privatisation. Le Monde Diplomatique, coll. « Savoirs » n° 2, « Une terre en renaissance », 71-73.





## R É S U M É

### VALEUR D'USAGE DES ARBRES EN PAYS BAMILÉKÉ

L'arbre est présent dans tout le paysage bamiléké. Il joue un rôle dans l'organisation de l'espace et possède des usages variés qui ne s'évaluent pas seulement en termes économiques. Les valeurs d'usage de l'arbre dépendent des modes d'appropriation liés au statut de la terre mais aussi de ses fonctions particulières.

Les valeurs d'usage sont analysées sous l'angle des productions, économiques ou socio-culturelles de l'arbre, et sous l'angle de ses fonctions. Elles sous-tendent le contrôle de l'accès aux ressources ligneuses et l'attribution des bénéfices de leur gestion.

En analysant les trois niveaux d'organisation spatiale (parcelle, concession, paysage), la valeur d'usage de l'arbre en pays bamiléké s'exprime dans toute sa complexité par gradients d'appropriation. Dans le contexte socio-économique actuel, des décalages se créent entre la structure des peuplements ligneux et les fonctions de l'arbre. Les systèmes arborés se spécialisent et tendent vers une organisation plus simple et moins coûteuse en travail.

**Mots-clés : Ressources forestières. Aménagement forestier. Gestion des ressources. Droit d'usage. Cameroun**

## A B S T R A C T

### USE VALUE OF TREES IN BAMILEKE COUNTRY

Trees are present in bamiléké country. They play a part in the organisation of space and have varied uses which are evaluated not merely in economic terms. The use values of trees depend on their appropriation modes related to land status but also on their specific functions.

The use values of a tree are analysed from the viewpoint of its economic or socio-cultural productions, and from that of its functions. They underlie the access rights to woody resources and the assignment of the operating benefits.

The analysis of the three space organisation levels i.e. plot, concession (grant) and landscape shows that the use value of a tree in bamiléké country is related in its all its complexity to different appropriation levels. In the present socio-economic context, disparities arise between the structure of woody stands and the functions of the tree. Tree production systems are becoming specialised and tend towards a simpler and less costly organisation of work.

**Key words : Forest resources. Forest management. Resource management. Right of access. Cameroon.**

## R E S U M E N

### VALOR DE USO DE LOS ARBOLES EN LA REGION BAMILEKE

El árbol se encuentra presente en la totalidad del paisaje bamiléké, en donde desempeña un papel en la organización del espacio y es objeto de utilidades de diversa índole que no sólo se valoran en términos económicos. Los valores de uso del árbol dependen de sus formas de apropiación, relacionadas a su vez con el estatuto de las tierras pero también de sus funciones peculiares.

Se analizan los valores de uso del árbol según el ángulo de sus producciones, económicas y socioculturales, así como según el ángulo de sus funciones. Estos valores subtienden el control del acceso a los recursos madereros y la atribución de los beneficios de su gestión.

Al analizar los tres niveles de organización espacial (parcela, concesión, paisaje), el valor de uso del árbol en la región bamiléké se expresa en toda su complejidad por gradientes de apropiación. Situándose en el contexto socioeconómico actual, las diferencias vienen a crearse entre la estructura de las poblaciones madereras y las funciones del árbol. Los sistemas arbolados se especializan y tienen cierta tendencia hacia una organización más sencilla y menos costosa en cuanto al trabajo precisado.

**Palabras clave : Recursos forestales. Ordenación forestal. Gestión de los recursos. Derecho de uso. Camerún.**

## SYNOPSIS

## USE VALUE OF TREES IN THE BAMILEKE COUNTRY

DENIS GAUTIER

Trees are an ever present feature of the landscape fashioned by Bamileke peasants. They play a part in the organisation of space and have wide ranging uses whose value is more than economic. The use value of a tree in Bamileke country depends on its modes of appropriation which are related to the status of the land and to its specific uses as a tree as well.

**THE USE VALUE OF TREES**

The trees considered individually as such, can have a use or a meaning which go far beyond the farmer's individual range, to take its full sense in the cultural context of a whole society.

Trees are of many uses in Bamileke country. They accomplish :

- economic functions as food and fuel, which can be evaluated in cash,
- social ones as palm-wine and bundles of fire wood meant as presents and as a social representation,
- cultural ones as making up the sacred wood and the symbolic trees for land tenure, power demonstration,
- ecological ones when used as anti-erosion, soil regenerating, micro-climate creating elements,
- strategical ones by settling the land and organising the farming area in indi-

vidual plots which allow each family group to provide itself with food and wood products.

**THE USE VALUE AND THE RIGHT TO USE VALUE RESOURCES**

Their use value regulates the right to use woody resources, for example the privileges of the farmer who tends the trees and those of his wives in the « concessions », as well as the rights to gather forest products in the non cultivated areas of the village domain.

**THE USE VALUE AND THE DISTRIBUTION OF TREES**

The use value of trees is also related to their distribution and their integration in agrarian systems. The analysis of the use of trees on three levels of space organisation : the plot, the « concession » itself and the landscape as a whole, clearly shows that their value is related in all its complexity to distinct levels of appropriation.

On the cultivated lot itself, trees are exploited as such. Their use value, and quite specifically their economic output, justify their presence in intensive agricultural systems. The basic production unit clearly shows the social and ecological assets that a well integrated woody system can offer with its collective manage-

ment of all the « concession » trees. But it is on the scale of the landscape viewed as a whole that trees show their use value with all their potentialities and more particularly the cultural ones.

Yet in the present economic crisis, one may wonder if there is a future for these woody resources whose use value is not purely mercantile. It takes a long time for agrarian systems which closely integrate trees to get adjusted to evolving production factors. The structure of woody stands remains while their functions undergo changes. Present day agroforestry systems are less multipurpose and aim more and more at specific productions. This evolution from agroforestry systems related to self subsistence economy to productive woody stands generated according to market rules is shown on the level of production units with the disappearance of trees that are of no commercial value whatever. It goes locally with increasing exchanges of woody products. The farmers that deal in such profit yielding crops as food vegetables can afford to buy the tree products from those who cultivate them. Yet the part played by trees in agrarian Bamileke systems is closely linked to the future of small farm holders who still reap benefits from the many resources of the local agroforestry systems.